



PRÉFET DE LA RÉGION RÉUNION

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 13 mai 2020

L'ÉPIDÉMIE DE DENGUE SE POURSUIT A UN RYTHME SOUTENU

L'épidémie de dengue continue sa progression à un rythme soutenu. Du 4 au 10 mai, environ 1 000 cas de dengue ont été signalés, et 5 décès supplémentaires liés directement ou indirectement à la dengue sont à déplorer, soit 9 au total depuis le début de l'année. Le Sud de l'île est toujours la région la plus touchée, et la progression de cas se poursuit dans l'Ouest et l'Est.

Les équipes de lutte anti-vectorielle de l'ARS et du SDIS poursuivent leurs interventions jour et nuit en intégrant les mesures barrières contre la diffusion du Covid. Ces opérations de traitement sont indispensables pour lutter contre l'épidémie, accompagnées par la mobilisation active des Réunionnais au quotidien. La préfecture de La Réunion et l'ARS rappellent à la population l'importance des mesures de prévention essentielles pour lutter contre la dengue : consulter rapidement un médecin en cas de symptômes, se protéger des piqûres de moustiques et continuer à se protéger même malade pour protéger ses proches, et éliminer les gîtes larvaires à son domicile.

Situation épidémiologique au 12 mai 2020

(données de la Cire OI, Santé Publique France)

La majorité des cas reste toujours localisée dans le Sud.
Le nombre de cas poursuit son augmentation dans l'Ouest et dans l'Est.

Les principaux regroupements de cas (foyers de dengue) se situent à :

Région Sud

Saint-Louis (La Chapelle, La Ferme, Lotissement Leclerc, Plateau Goyaves, Cité Cocos, Petit Bon Dieu, Kerveguen, le Ouaki, Savignan, La Rivère, Les Canots, Pont Neuf, Le Ruisseau, Roches Maigres, Le Bois de Nèfles et Le Ruisseau Terres rouges,)

- **Saint-Pierre** (Bassin Bœuf, Terre Sainte, La Vallée, Ravine Blanche, Concession et Bois d'Olives)
- **Les Aviron** (Les Bananes, La Ravine Sèche, Bois de Nèfle Cadet)
- **L'Étang Salé** (Les Canots, La Plaine)
- **Saint-Joseph** (Jean Petit les bas)
- **Le Tampon** (La Chatoire, les 400, Trois Mares)

Région Ouest

- **Saint-Paul** (La Saline, Fleurimont, L'étang, La Grande Fontaine)

Depuis le début de l'année

- **Plus de 7 800 cas autochtones confirmés**
- **9 décès** dont 6 directement liés à la dengue.

- **La Possession** (St Laurent, Camp Magloire, Centre-Ville)
- **Saint-Leu** (Butor, L'Etang, Centre-Ville, Grand Fond, le Chemin Canal, Stella, Le Portail)
- **Le Port** (Rivière des Galets, Parc Boisé, Mondon, Lotissement Cotur, La Petite Pointe)

Région Nord

- **Sainte-Marie** (Grande Montée, Le Verger)
- **Saint-Denis** (La Petite Ile, La Bretagne, Sainte Clotilde)
- **Sainte-Suzanne** (Bel Air, sainte-Vivienne)

Région Est

- **Saint-André** (Lotissement Satec, La Cressonnière, Maison Valliamé, les Yucas)
- **Bras Panon** (Rivière du Mât, Rivière des Roches)
- **Saint-Benoît** (Sainte Anne, Centre-Ville, Butor)

Afin de limiter la propagation du virus, les équipes de l'ARS et du SDIS continuent leurs interventions sur le terrain jour et nuit, en appliquant les mesures barrières contre la diffusion du Covid. Ces opérations de traitement sont aujourd'hui indispensables pour lutter contre l'épidémie, accompagnées par la mobilisation active des Réunionnais au quotidien.

Recommandations pour lutter contre la dengue

- **Se protéger des piqûres de moustique** (répulsifs, moustiquaires, vêtements longs, diffuseurs), **et continuer à se protéger même malade** pour ne pas contaminer son entourage
- **Vider tout ce qui peut contenir de l'eau à son domicile** (éliminer les gîtes larvaires) : soucoupes et petits objets, vérification de l'écoulement des gouttières, respect des jours d'enlèvement des déchets, abriter les pneus
- **Consulter un médecin en cas d'apparition des symptômes** : fièvre éventuellement associée à des maux de tête, douleurs musculaires/articulaires, nausées, vomissements ou fatigue.

Appelez votre médecin avant de vous rendre à son cabinet médical : il décidera avec vous de la meilleure prise en charge (consultation au cabinet ou à distance) et vous orientera vers un laboratoire d'analyses médicales pour confirmation du diagnostic de la dengue.



Contact presse

Service régional de la communication interministérielle

Tél : 02 62 40 77 77

Mél : communication@reunion.pref.gouv.fr

Internet : www.reunion.gouv.fr

Twitter et Facebook @Prefet974